

II

*Le Secrétaire d'État des États-Unis d'Amérique
à l'Ambassadeur du Canada*

(Traduction)

Washington, le 11 avril 1986

Monsieur l'Ambassadeur,

J'ai l'honneur de me référer à votre Note n° 132 datée du 9 avril 1986 qui fait mention de la conclusion des discussions entre les représentants de nos deux gouvernements concernant la répartition des recettes des péages entre l'Administration de la Voie maritime du Saint-Laurent au Canada et la Saint Lawrence Seaway Development Corporation aux États-Unis et la modification des droits frappant les marchandises et les navires sur le Canal de Welland, ainsi que de la signature, par les deux organismes chargés de la Voie maritime, du Mémorandum d'accord qui était joint à votre Note.

J'ai également l'honneur de vous faire savoir que ces propositions agréent au Gouvernement des États-Unis et de confirmer que votre Note, avec le Mémorandum d'accord y joint, et la présente réponse constituent entre nos deux gouvernements un Accord qui entrera en vigueur à la date de la présente Note.

Je vous prie d'agréer, Monsieur l'Ambassadeur, les assurances renouvelées de ma très haute considération.

Pour le Secrétaire d'État,
JAMES M. MEDAS

Son Excellence M. Allan E. Gotlieb,
Ambassadeur du Canada.